

**Remettre le Processus sur les Armes Légères sur le bon chemin**  
**Présentation des ONG devant la Première Commission de la 62e Assemblée**  
**Générale**  
**Rebecca Peter, Directrice d'IANSA**

26 octobre 2007

Merci M. le Président, et merci encore d'avoir invité la société civile à prendre part des délibérations lors de la Première Commission.

En 2001, dans cette même salle des conférences, les Etats membres ont créé un Programme d'action (PoA) sur les armes légères, le premier essai exhaustif en vue d'un traité mondial destiné à réduire le trafic d'armes et la violence armée. Alors on a reconnu cet essai comme un accomplissement très important, mais en rétrospective on peut se rendre compte se fut en effet une énorme percée.

M. le Président, en 2001 j'étais un peu critique de ce PoA du à ses défauts et ses omissions. Cependant, je suis heureuse d'admettre que cet accord est en effet plus puissant, et que beaucoup des Etats membres se sont montrés débrouillards dans son exécution que je ne l'aurai anticipé.

Le progrès atteint jusqu'à présent :

Nous avons très réussites importantes comme par exemple le fait que:

- 135 pays ont présenté au moins un rapport annuel sur l'exécution du PoA, et quelques 74 pays ont maintenant établi des Commissions Nationales pour adresser le problème.
- A travers des réunions thématiques et régionales, nous avons pu accroître notre entendement sur les responsabilités que nous partageons sous le PoA.
- La communauté internationale reconnaisse qu'il faut adresser la question de prolifération et mauvais usage des armes légères est d'une importance fondamentale à la sécurité humaine.

Toutefois, au cours de 5 dernières années on a aussi vu surgir des aspects du PoA qui peuvent être améliorés. L'année dernière lors de la Conférence de Révision, on a eu l'opportunité de les adresser tout en dressant un plan pour les 5 prochaines années. Malheureusement, comme nous le savons tous, la Conférence de Révision n'a pas réussi à reconnaître cette opportunité.

Et maintenant nous voici, au début de la phase suivante dans le processus sur les armes légères.

**La Résolution Omnibus et le processus sur les armes légères**

Les dégâts causés par l'échec de la Conférence de Révision l'année dernière furent partiellement rectifiés lors de la 61<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale. En 2006, l'Assemblée a voté en faveur de la convocation d'une Réunion Biennal des Etats en 2008 au grand soulagement de tous. Cependant, l'Assemblée Générale ne s'est pas gagée à rétablir le processus sur les armes légères en tant qu'un engagement à long terme. Rétablir le *procès* aurait signifié une continuation au système des réunions de compte-rendu tous les deux ans, de même qu'une Conférence de Révision de temps à autre permettant ainsi d'améliorer et continuer de développer le PoA.

Nous sommes déçus que cette année la résolution omnibus sur les armes légères ne contienne pas comme partie du processus un engagement à convoquer des conférences de révision de manière régulière.

## La Réunion Biennale des Etats

Les discussions sont déjà en cours pour que la Réunion Biennale des Etats soit plus productive et effective que dans des années précédentes. IANSA aimerait suggérer quelques améliorations observées lors de la réunion internationale qui a eu lieu à Genève en Août dernier.

Certes ce n'était pas une réunion officielle dans le contexte de l'ONU - plutôt une réunion informelle parrainée par les gouvernements canadien et suisse – mais elle était structurée sur le modèle des réunions onusiennes sur les armes légères.

1. **Le format était dynamique** – avec peu des discours formels et plus des discussions et des débats
2. **Le modèle de participation des ONGs fut efficace et productive.** Tous les jours, soit dans les sessions au matin ou dans l'après-midi, une fois finies les interventions par les états, le Président donna la parole aux ONGs pour faire un ou deux commentaires ou poser des questions. Ainsi les interventions par les ONGs furent opportunes et pertinentes à la discussion en cours, fréquemment suscitant des commentaires ou questions supplémentaires des la part des états. Ce modèle de participation diffère de celui employé lors des réunions sur les armes légères à l'ONU, où la participation des ONG est sous la forme d'une présentation de trois heures à la fin vers la fin de la semaine et il n'existe pas d'opportunité d'interaction. Les états et la société civile ont tous deux trouvé que le modèle employé à Genève était en effet plus productif, permettant aux ONGs de contribuer à la discussion et on voudrait proposer que ce format soit repris lors de la prochaine réunion Biennale des Etats.
3. **La possibilité de se concentrer** sur un aspect du Programme d'action. Au cours de la semaine on a remarqué une augmentation de la compréhension et la confiance des participants sur le sujet. Nous croyons que ceci donnera des bons résultats l'année prochaine lors de la Réunion Biennale des Etats. Puisque la discussion de base aura déjà eu lieu, la discussion sur les contrôles des transferts internationaux sera plus efficace et d'une meilleure qualité. Nous croyons aussi que d'autres aspects du PoA bénéficieraient des discussions et développements de ce type de réunion d'intersession.

Lors de la réunion à Genève il aura été suggère que la prochaine réunion d'intersession se rassemble sur **l'augmentation de la coopération et de l'assistance.**

L'exécution du PoA est massivement sous-financée. Excluant les programmes de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion, quelques 200 millions de dollars on été investis dans l'exécution du PoA dans le monde depuis 2001. Cette somme représente la moitié de la somme dépensée par an dans les programmes contre les mines (332 millions des dollars). L'importance de la coopération est soulignée dans l'OP10-13 de la résolution sur les armes légères de cette année.

M. le Président, j'ai commence ce discours en mentionnant le succès que a eu le processus de l'ONU sur les armes légères. Bien sur ce qui compte vraiment est la réduction de la violence armée, sauver des vies, prévenir les blessures, et permettre aux personnes et les communautés vivre sans la peur d'être menacés ou blessés à main armée.

## Brésil

Dans ce contexte, j'ai le plaisir d'informer à la Première Commission des nouvelles prometteuses en provenance du Brésil. Dans les derniers données statistiques, le Ministère de Santé a observé une chute dans le numéro des morts par arme à feu dans le pays depuis la l'introduction des reformes exhaustives en 2003.

Pendant 15 ans, les morts par arme a feu augmentaient régulièrement, mais après la nouvelle législation la tendance est vers le bas. Les chiffres montrent qu'entre 2003 et 2006, **quelques 24 000 vies ont été sauvées.**

Ceci a été achevé à travers un programme exhaustif des mesures préventives :

- des lois plus sévères ce qui concerne aussi les conditions nécessaires à obtenir un permis de possession d'armes ainsi qu'une interdiction sur le port d'armes

- l'établissement d'un registre d'armes central informatisé
- un programme de rachat d'armes responsable de destruction de 460 000 armes
- des campagnes de sensibilisation publique exhaustives
- réforme du secteur de sécurité

D'une particulière importance dans ce programme est la coopération intensive et extensive entre le gouvernement et la société civile brésiliens.

M. le Président, IANSA félicite le Brésil dans cet accomplissement fantastique. L'exemple d'un approche effectif au problème des armes légères car il est multidimensionnelle, durable et inclusif des divers secteurs sociaux. Nous espérons que d'autres pays suivent cet exemple pour ainsi réduire le nombre des morts et blessures par arme à feu au tour du monde.

Merci.